Biosécurité et pratiques d\'hygiène en élevage de volailles

Volailles fermières et/ou biologiques

ENJEUX

Formation obligatoire pour tous les éleveurs de volailles et palmipèdes

CONTENU

1/ Prendre conscience de l'importance de la prévention de l'influenza aviaire et comprendre les risques liés à la propagation du virus :
Situation épidémiologique actualisée.
Présentation des différentes mesures prises par le gouvernement (arrêté biosécurité) et impact sur les exploitations.
Les bases scientifiques du virus "Influenza aviaire" : caractéristiques du virus, conditions de résistance, de propagation, etc.

2/ Être capable de concevoir et gérer un plan de biosécurité :
Présentation du guide de bonnes pratique biosécurité, prise en main des fiches pratiques nécessaires à la réalisation du plan de bio-sécurité.
Études de cas typiques.
Conception du plan de biosécurité.
Échanges de solutions, de difficultés, d'exemples.

3/ Être capable de mettre en oeuvre les bonnes pratiques d'hygiène :
Plan de nettoyage et désinfection sur la ferme. Calcul de surfaces, de doses, de temps...

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ARDEAR PACA - Vaucluse

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 08/02/2017

TARIFS
Finançable par le fond de formation Vivea
autres cas nous consulter

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Solène Ballet
solene.ballet@adear84.fr
ADEAR de Vaucluse
MIN 51
15 avenue Pierre Grand
84953 Cavaillon
Tel. 06 33 68 29 70 / 04 90 74 19 86
N° d'organisme de formation : 93840320484

NOTE : Repas partagé le midi : chacun apporte à manger ou à boire

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
13/02/2017	Salle de formation ADEAR 84 Halle 4 - Min de Cavaillon 84300 Vaucluse	Oriane Malburet-Vye, vétérinaire du cabinet VETOPOLE 26, spécialisée en élevage de volailles.

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques | Elevage

FINANCEURS

VIVEA

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)